RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00891
Numéro SIREN : 602 950 206
Nom ou dénomination : ABBOTT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 13159

ABBOTT FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 100.685.231 Euros
Siège social : 40-48 rue d'Arcueil, CP 10457, 94593 Rungis Cedex
602 950 206 RCS CRETEIL

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Comptes certifiés conformes



Philippe Emery

Président

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBOTT FRANCE SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 40 Rue d''Arcueil 94593 Rungis — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 0 2 9 5 0 2 0 6 0 0 1 7 0 — Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31122021	N-1 31122020
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			248 647
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	105 928 927	AS	60 498 039	45 430 887	47 728 272
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 603 839	AU	1 001 232	1 602 607	894 936
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	158 187 580	CV		158 187 580	134 841 345
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	273 820	BI		273 820	274 287
	TOTAL (II)	BJ	266 994 167	BK	61 499 272	205 494 894	183 987 489
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	3 063 826	BU	267 922	2 795 903	4 055 343
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	311 096	BW		311 096	874 355
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	73 234 192	BY	845 288	72 388 903	75 039 038
	Autres créances (3)	BZ	14 686 880	CA		14 686 880	9 606 649
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	282 552	CG		282 552	351 167
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 172 890	CI		4 172 890	5 401 308
	TOTAL (III)	CJ	95 751 437	CK	1 113 210	94 638 227	95 327 863
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	8 226			8 226	90 207
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	362 753 831	1A	62 612 482	300 141 349	279 405 560

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mardi 3 mai 2022 à 10h51

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 685 231)	DA	100 685 231	100 685 231
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 419 091	5 113 281
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	12 100 380	6 289 998
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 586 402	6 116 191
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	126 791 105	118 204 702
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	823 393	2 224 540
	Provisions pour charges	DQ	19 067 805	18 053 753
	TOTAL (III)	DR	19 891 199	20 278 293
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 749 991	52 422 587
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	559 216	471 774
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 939 643	5 086 416
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 061 126	75 608 139
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 954 084	6 143 079
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 194 981	1 190 566
	TOTAL (IV)	EC	153 459 044	140 922 563
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	300 141 349	279 405 560

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	50 690	43 417
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	460 480 910	FB	25 153 018	FC	485 633 928		446 905 663
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	278 417	FH	2 757 059	FI	3 035 477		7 191 998
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	460 759 327	FK	27 910 077	FL	488 669 405		454 097 662
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 532 731		2 023 115
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 927		102 713
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	492 207 064		456 223 491
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	321 228 513		292 488 811
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 205 534		1 306 694
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	952 927		1 302 197
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	34 278 630		31 814 868
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	56 518 712		52 082 189
	Salaires et traitements*					FY	32 162 519		33 479 906
	Charges sociales (10)					FZ	17 026 648		17 006 274
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	9 602 100		9 800 485
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 113 210		1 112 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 114 764		3 245 488
	Autres charges (12)					GE	175 439		29 894
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	476 379 001		443 669 663
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 828 063		12 553 828
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 800		59 077
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	90 207		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	101 008		59 077
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	8 226		90 207
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	54 214		86 249
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	62 441		176 456
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 566		(117 379)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 866 630		12 436 448

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mardi 3 mai 2022 à 10h51

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		78 751
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 233 200	1 126 013
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 233 200	1 204 765
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	734 358	50 934
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 255 982	1 293 611
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 990 341	1 344 545
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(757 140)	(139 780)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	928 306	828 910
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	5 594 782	5 351 566
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	493 541 274	457 487 334
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	484 954 871	451 371 142
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 586 402	6 116 191

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	528 401	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	310	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 724	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	50 000	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges et produits sur cessions d'actifs	1 255 982	1 233 200
indémnités versées sur litige clients	200 000	
amendes et pénalités	5 948	
pertes clients	528 401	
arrondie de TVA	10	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
pertes clients	528 401	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mardi 3 mai 2022 à 10h51

Cegid Group

ABBOTT FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 100.685.231 Euros
Siège social : 40-48 rue d'Arcueil, CP 10457, 94593 Rungis Cedex
602 950 206 RCS CRETEIL

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 8.586.402,29 €, décide de l'affecter de la manière suivante:

- 5% du montant du bénéfice net comptable, soit à la réserve légale	429.320,11 €
- le solde, soit un montant de au compte "report à nouveau"	8.157.082,18 €
TOTAL égal au montant du bénéfice net comptable	8.586.402,29 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour extrait certifié conforme.

Philippe Emery
Président

Translation for information only

ABBOTT FRANCE
A Simplified joint-stock company with a share capital of 100,685,231 Euros
Registered Office: 40-48 rue d'Arcueil, CP 10457, 94593 Rungis Cedex
602 950 206 RCS CRETEIL

DECISIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER
OF 30 JUNE 2022

Allocation of net accounting result of FY closed on December 31, 2021

SECOND DECISION

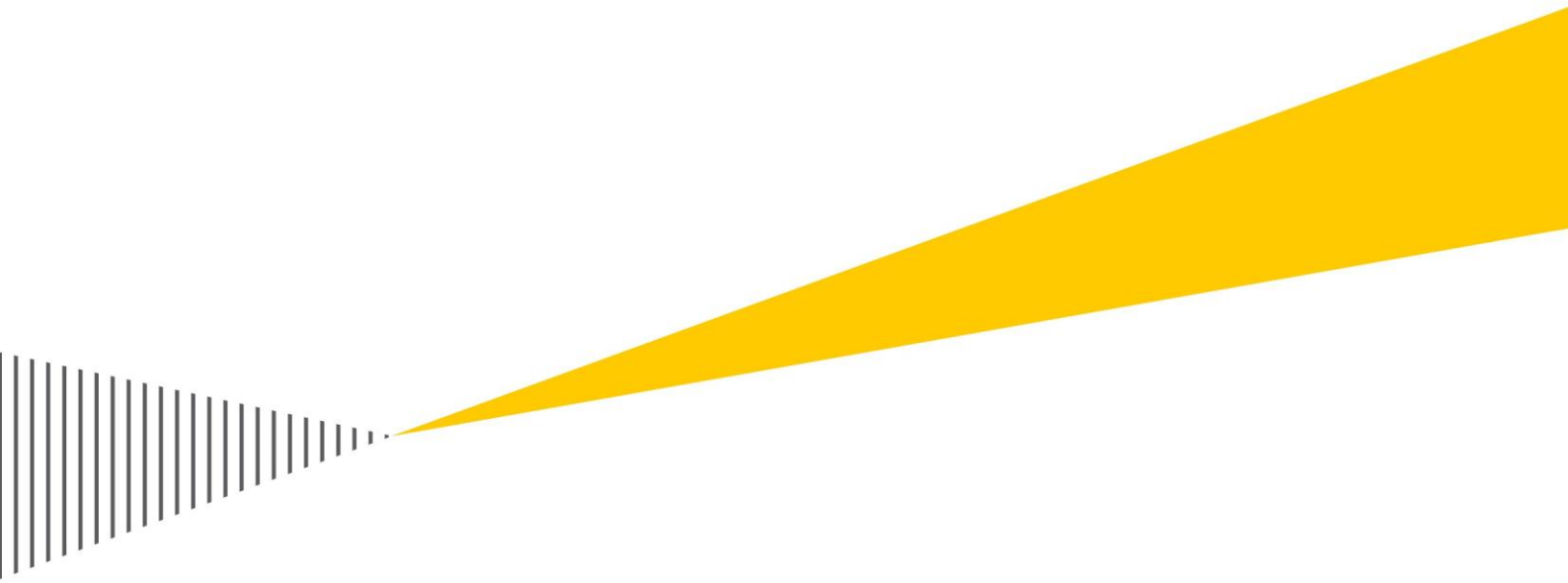
The Sole Shareholder, after having acknowledged that the accounts show a net accounting profit of 8,586,402.29 Euros, decided to allocate this amount in the following manner:

- 5% of the amount of the net accounting profit, i.e. to the legal reserve account	429,320.11 €
- the balance, i.e. an amount of to the "Carry Forward" account	8,157,082.18 €
TOTAL equal to the amount of the net accounting profit	8,586,402.29 €

In conformity with the terms of Article 243bis of the General Tax Code, it is reminded that no dividend was distributed for the last three fiscal years.

[...]

[DO NOT EXECUTE]



Abbott France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Abbott France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Abbott France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abbott France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme il est précisé dans la note « Principales méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christian Lemaigre Dubreuil

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBOTT FRANCE SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 40 Rue d''Arcueil 94593 Rungis — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 0 2 9 5 0 2 0 6 0 0 1 7 0 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		248 647
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	105 928 927	AS 60 498 039	45 430 887	47 728 272
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 603 839	AU 1 001 232	1 602 607	894 936
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	158 187 580	CV	158 187 580	134 841 345
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	273 820	BI	273 820	274 287
		TOTAL (II)	BJ	266 994 167	BK 61 499 272	205 494 894	183 987 489
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	3 063 826	BU 267 922	2 795 903	4 055 343
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	311 096	BW	311 096	874 355
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	73 234 192	BY 845 288	72 388 903	75 039 038
		Autres créances (3)	BZ	14 686 880	CA	14 686 880	9 606 649
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	282 552	CG	282 552	351 167
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 172 890	CI	4 172 890	5 401 308
		TOTAL (III)	CJ	95 751 437	CK 1 113 210	94 638 227	95 327 863
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	8 226		8 226	90 207
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	362 753 831	1A 62 612 482	300 141 349	279 405 560

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mardi 3 mai 2022 à 10h51

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 685 231)	DA	100 685 231	100 685 231
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 419 091	5 113 281
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	12 100 380	6 289 998
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 586 402	6 116 191
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	126 791 105	118 204 702
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	823 393	2 224 540
	Provisions pour charges	DQ	19 067 805	18 053 753
	TOTAL (III)	DR	19 891 199	20 278 293
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 749 991	52 422 587
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	559 216	471 774
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 939 643	5 086 416
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 061 126	75 608 139
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 954 084	6 143 079
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 194 981	1 190 566
	TOTAL (IV)	EC	153 459 044	140 922 563
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	300 141 349	279 405 560

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	50 690	43 417
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	460 480 910	FB	25 153 018	FC	485 633 928	446 905 663
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	278 417	FH	2 757 059	FI	3 035 477	7 191 998
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	460 759 327	FK	27 910 077	FL	488 669 405	454 097 662
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 532 731	2 023 115
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 927	102 713
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	492 207 064	456 223 491
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	321 228 513	292 488 811
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 205 534	1 306 694
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	952 927	1 302 197
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	34 278 630	31 814 868
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	56 518 712	52 082 189
	Salaires et traitements*					FY	32 162 519	33 479 906
	Charges sociales (10)					FZ	17 026 648	17 006 274
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	9 602 100	9 800 485
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 113 210	1 112 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 114 764	3 245 488
	Autres charges (12)					GE	175 439	29 894
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	476 379 001	443 669 663
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 828 063	12 553 828
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 800	59 077
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	90 207	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	101 008	59 077
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	8 226	90 207
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	54 214	86 249
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	62 441	176 456
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 566	(117 379)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 866 630	12 436 448

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2022**

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		78 751
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 233 200	1 126 013
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 233 200	1 204 765
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	734 358	50 934
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 255 982	1 293 611
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 990 341	1 344 545
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(757 140)	(139 780)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	928 306	828 910
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	5 594 782	5 351 566
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	493 541 274	457 487 334
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	484 954 871	451 371 142
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 586 402	6 116 191

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	528 401	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	310	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 724	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	50 000	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges et produits sur cessions d'actifs	1 255 982	1 233 200
indémnités versées sur litige clients	200 000	
amendes et pénalités	5 948	
pertes clients	528 401	
arrondie de TVA	10	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
pertes clients	528 401	

Cegid Group

mardi 3 mai 2022 à 10h51

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 913 821	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants	M2	KP	2 847 305	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS	104 602 612	KT	KU 7 979 198
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 753 778	LC	LD 1 040 665
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	110 203 697	LO	LP 9 019 863
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	134 841 345	8V	8W 23 346 234
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	274 287	1U	1V 1 364
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	135 115 632	LR	LS 23 347 599
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	247 233 151	ØH	ØJ 32 367 462

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV 1 913 822	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG 2 847 305	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 6 652 883	MK 105 928 927	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 1 190 603	MT 2 603 839	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 10 690 793	NH 108 532 766	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 158 187 580	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 1 831	2F 273 820	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ 1 831	NK 158 461 400	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 12 606 447	ØL 266 994 167	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

AMORTISSEMENTS

DGFiP **N° 2055 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 913 822	PF		PG	1 913 822	PH	
TOTAL I		RK	1 913 822	RM		RN	1 913 822	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	2 598 658	PW	70 888	PX	2 669 546	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	56 874 340	QA	9 247 098	QB	5 623 398	QC	60 498 039
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 858 841	QM	284 114	QN	1 273 217	QO	869 738
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	(131 493)	QT	131 493
TOTAL II		QU	61 331 839	QV	9 602 100	QW	9 434 667	QX	61 499 272
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	63 245 661	ØP	9 602 100	ØQ	11 348 489	ØR	61 499 272

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**			NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**				NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBOTT FRANCE SAS

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	630 000	4B		4C	630 000	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	907 791	4F	194 534	4G	592 078	4H	510 247	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	90 207	4U	8 227	4V	90 207	4W	8 227	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	18 053 753	4Y	1 858 230	4Z	844 178	5A	19 067 805	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	596 542	5W	62 000	5X	353 622	5Y	304 920	
	TOTAL II	5Z	20 278 293	TV	2 122 991	TW	2 510 085	TX	19 891 199	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	214 017	6P	267 922	6R	214 017	6S	267 922	
	Sur comptes clients	6T	898 836	6U	845 288	6V	898 836	6W	845 288	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	1 112 853	TY	1 113 210	TZ	1 112 853	UA	1 113 210	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	21 391 147	UB	3 236 201	UC	3 622 938	UD	21 004 409	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	3 227 975	UF	3 532 731			
	Dont dotations et reprises – financières			UG	8 226	UH	90 207			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBOTT FRANCE SAS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	273 820	UV		UW	273 820
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	213 844				213 844
	Autres créances clients	UX	73 020 348		71 567 896		1 452 452
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	56 122		38 710		17 412
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 718 377		3 673 656		44 721
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	9 507 498		9 507 498		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 404 881		1 404 881		
	Charges constatées d'avance	VS	4 172 890		2 658 017		1 514 873
	TOTAUX	VT	92 367 783	VU	88 850 661	VV	3 517 122

RENVOIS				
(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 364
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	30 583 461	30 583 461		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 939 643	4 886 149	53 494	
Personnel et comptes rattachés		8C	8 365 574	8 365 574		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 893 635	79 014 239	879 396	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	557 810	557 810		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 005 843	1 005 843		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	238 263	238 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 954 084	8 954 084		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	1 194 981	1 144 291	50 690	
TOTAUX		VY	135 733 297	VZ 134 749 717	983 580	

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	396 095 333	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	404 434 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ABBOTT FRANCE

Comptes annuels au 31 décembre 2021

ANNEXE

30 juin 2022

1°) Affiliation de la Société :

La Société est une filiale du groupe Abbott. Les comptes d'ABBOTT France sont consolidés dans ceux d'Abbott Laboratories basé aux Etats-Unis.

2°) Faits significatifs de l'exercice :

Société Abbott France a procédé à l'achat de 100% des titres de la société Abbott Rapid Diagnostics France SAS en date du le 5 juillet 2021 pour un montant de 23.346.234,75€.

En 2020 et 2021, la pandémie de coronavirus (COVID 19) a touché les activités diversifiées d'Abbott dans le domaine des soins de santé de diverses façons. Certaines entreprises ont atteint les niveaux requis pour répondre avec succès aux nouvelles demandes, d'autres ont fait face à des défis pendant les périodes où le nombre de cas de COVID-19 a considérablement augmenté, et d'autres encore ont été relativement moins touchées par la pandémie. Le secteur Diagnostics d'Abbott a connu le changement le plus important dans les ventes de 2019 à 2021 en raison de la pandémie de COVID 19. En 2020 et 2021, Abbott a mobilisé ses équipes sur plusieurs fronts pour développer et lancer divers nouveaux tests de diagnostic de la COVID-19.

En 2020, en plus d'avoir un impact négatif sur les volumes de tests diagnostiques de routine, la pandémie a eu un impact négatif sur le nombre de procédures cardiovasculaires et de neuromodulation effectuées par les fournisseurs de soins de santé à l'échelle mondiale, réduisant ainsi la demande pour les dispositifs cardiovasculaires et de neuromodulation et les tests de diagnostic de routine d'Abbott.

Alors que les volumes de tests diagnostiques de routine et de procédures de modulation cardiovasculaire et neurologique ont été affectés négativement au début de 2021 par des taux élevés de cas de COVID-19, les volumes globaux se sont améliorés au cours de l'année jusqu'à la fin de 2021, lorsque la demande a fléchi dans plusieurs zones géographiques avec l'émergence d'une autre variante.

En raison de l'imprévisibilité de la durée et de l'impact de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle la pandémie aura un effet important sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation d'Abbott est incertaine.

La société a transféré son siège social au 40-48 rue d'Arcueil, CP 10457, 94593 Rungis Cedex, par décision du Comité d'Administration en date du 24 novembre 2021 avec effet à compter du 15 décembre 2021.

3°) Evènements postérieurs à la clôture :

a) Il n'y a pas à signaler d'événements postérieurs à la clôture en dehors de la continuité de la pandémie.

4°) Principes et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 28 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.
Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société bénéficie du soutien de sa société mère Abbott Laboratories (USA).

4-1) Principales méthodes comptables :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les frais d'établissement (qui concernent des opérations d'augmentation de capital) sont amortis sur trois ans.

Les concessions, brevets et droits similaires sont amortis sur cinq ans à compter du début de l'exploitation du brevet.

Le fonds commercial a été valorisé au coût historique. Il est acquis pour une durée non limitée et n'est pas amorti.
Il a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

b) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif compte tenu des règles fiscales en vigueur et en fonction des durées de vie suivantes :

. Bâtiments..... 20 ans
. Agencements..... 15 ans
. Matériel industriel (jusqu'à la cession de l'établissement industriel),
Agencement sur sol d'autrui, mobilier de bureau ……. 10 ans
. Matériel informatique et matériel de bureau ……..... 5 ans
. Vaporisateurs, pompes, appareils de diagnostic..... De 3 à 10 ans
. Véhicules 4 ans

c) Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

d) Stocks :

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- Lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire.
- Pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux ; la provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur-stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

e) Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les provisions sont calculées distinctement pour chaque tiers en fonction des risques réels liés au recouvrement des créances de la société. Les échéances de plus de 365 jours sont systématiquement considérées comme des créances douteuses.

f) Valeurs mobilières de placement :

Elles sont comptabilisées au prix d'achat lors de leur souscription le cas échéant. S'agissant d'opérations journalières, il n'y a pas de risque de dépréciation justifiant leur réactualisation.

g) Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Une perte latente de change a été constatée au 31 décembre 2021 pour 0,008 million €.

Les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation pour une perte net de 0,141 million € en 2021 et non plus en résultat financier en accord avec le règlement de l'ANC n°2015-05.

h) Provisions risques et charges :

Ces provisions sont comptabilisées conformément à l'avis 2000-06 du CNC relatif à la réglementation sur les passifs en tenant compte notamment de la date du fait générateur**.**

i) Engagements de retraite et pour primes à long terme liées à l'ancienneté :

Les engagements de retraite figurent dans les comptes de provision (voir § 5-d et 5-p1). Le taux d'actualisation retenu est de 0,2 % ; le coefficient de turn-over est fonction de l'âge et correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société ; la table de mortalité utilisée est pour les femmes Table Ined F09-11 et pour les hommes Table Ined H09-11. Le taux de progression des salaires retenu est de 2,2%. La date de départ retenue varie de 62 ans pour les plus de 55 ans à 63 ans pour les autres salariés.

5°) Notes relatives aux annexes et à certains postes du bilan :

a) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Voir imprimé fiscal 2054).

Immobilisations (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Autres immobilisations incorporelles	0	1 914	-1 914
Immobilisations incorporelles	**0**	**1 914**	**-1 914**
Constructions	0	2 847	-2 847
Installations techniques, matériel et outillage industriels	105 929	104 602	1 327
Autres immobilisations corporelles	2 604	2 754	-150
Immobilisations corporelles	**108 533**	**110 203**	**-1 671**

Autres participations	158 187	134 841	23 346
Autres immobilisations financières	274	274	0
Immobilisations financières	**158 461**	**135 115**	**23 346**
Total immobilisations	**266 994**	**247 233**	**19 761**

Les immobilisations incorporelles brutes sont en baisse de 1,9 millions € en raison de la sortie des anciens brevets issus de la période pharmaceutique.

Les immobilisations corporelles brutes (108,5 millions €) sont en baisse (1,6 millions €) due à :
- Des cessions d'instruments pour 6,6 millions €, des mises au rebut de mobilier et matériel de bureau pour 1,2 millions € et d'agencements pour 2,8 millions € suite au déménagement fin 2021, soit une diminution totale de 10,6 millions €
- Des acquisitions pour 9 millions € dont 8 millions € d'instruments et 1 million € de mobilier et matériel de bureau pour le site Miami.

Les immobilisations financières (158,1 millions €), sont principalement composées des 134,8 millions dus à la prise de participation chez Abbott Médical en 2018 et de 0,3 million € de cautionnements. L'augmentation de 23,34 millions € est due à l'achat des titres d'Abbott Rapid Diagnostics France.

b) ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Voir imprimé fiscal 2055)

Amortissement & dépréciation des immobilisations (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Autres immobilisations incorporelles	0	1 914	-1 914
Immobilisations incorporelles	**0**	**1 914**	**-1 914**
Terrains	0	0	0
Constructions	0	2 598	-2 598
Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 498	56 874	3 624
Autres immobilisations corporelles	1 001	1 859	-858
Immobilisations corporelles	**61 499**	**61 332**	**167**
Immobilisations financières	**0**	**0**	**0**
Total dépréciation immobilisations	**61 499**	**63 246**	**-1 747**

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont en baisse en raison de la sortie des anciens brevets issus de la période pharmaceutique.

Les amortissements des biens corporels (61,5 millions €) sont en légère augmentation de 0,2 millions €, cette hausse s'explique principalement par :
- Les dotations de l'année pour 9,2 millions euros principalement liées aux machines de diagnostics.
- Des cessions et des destructions d'immobilisations pour 5,5 millions € provenant essentiellement de cessions du parc de machines de diagnostics.
- La mise au rebut des agencements pour 2,6 millions €, du mobilier et des matériels de bureau pour 0,9 million € en raison du déménagement.

c) ETAT DES STOCKS

Stocks (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Marchandises	3 064	4 269	-1 205
Total stocks bruts	**3 064**	**4 269**	**-1 205**

Une diminution des stocks bruts à 1,2 millions € qui s'explique essentiellement par une baisse du stock des machines diagnostics

Dépréciation de stocks (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Marchandises	268	214	54
Total dépréciation stocks	**268**	**214**	**54**

L'année 2021 présente une hausse de 0,054 million € venant principalement de la réserve pour destruction des stocks de pièces détachées (arrêt des machines Prism).

d) ETAT DES PROVISIONS

Provisions (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provisions pour risques	823	2 224	-1 401
Provisions pour charges	19 068	18 054	1 014
Provisions pour clients douteux	845	899	-54
Total provisions	**20 736**	**21 177**	**-441**

Les provisions pour risques et charges (19,9 millions €) ont baissé de 0,4 millions €, s'expliquant comme suit :

- Une reprise de provision restructuration des PSE et Indemnités de licenciement pour -0,354 million €
- Une reprise de provision pour litige de -0,630 million €
- Une dotation de provision indemnités de licenciement pour 0,062 million €
- Une dotation de réserve de garantie clients pour 0,194 million €
- Une reprise de réserve de garantie clients pour -0,592 million €
- Une dotation nette de 0,379 million € couvrant les engagements de retraite supplémentaire
- Une dotation nette de 0,635 millions € couvrant les provisions pour indemnités de départ en retraite et les avantages liés à l'ancienneté des salariés

Les provisions pour clients douteux à 0,845 million € sont en baisse de 0,054 million.

Tableau des provisions inscrites au bilan				
Provisions	**A-nouveau**	**Augmentation**	**Diminution**	**Solde**
Réglementées	0	0	0	0
Risques et charges	20 278	2 123	2 510	19 891
Dépréciations	1 113	1 113	1 113	1 113
Total au bilan	**21 391**	**3 236**	**3 623**	**21 004**
Dotations		**Dotation**	**Reprise**	**Variation**
Exploitation		3 228	3 533	-305
Financières		8	90	-82
Cession d'actifs		0	0	0
Compte de résultat		**3 236**	**3 623**	**-387**

Etat des reprises de provisions pour risques et charges (en €) :

Provision pour risques et charges (en Euros)	Reprise utilisée	Reprise non-utilisée	Reprise totale de l'exercice	Impact sur le compte de résultat : (gain)/perte
Licenciements	228 600	61 576	290 176	61 576
Autres- PSE	63 446	0	63 446	0
Total Provisions pour litiges	**292 046**	**61 576**	**353 622**	**(61 576)**
Provisions pour garanties données	592 078	0	592 078	0
Provision Indemnités retraites	212 842	185 542	398 384	(185 542)
Provision Art 39	76 883	0	76 883	0
Provision pour médailles	368 911	0	368 911	0
Litige client	0	630 000	630 000	(630 000)
Total autres provisions Risques & charges	**1 250 714**	**815 542**	**2 066 156**	**(815 542)**
Total en €	**1 542 760**	**877 178**	**2 419 878**	**(877 178)**

e) ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

(Voir détails sur les imprimés fiscaux 2050, 2051 et 2057)

Créances :

Créances (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Avances et acomptes versés sur commandes	311	874	-563
Clients et comptes rattachés	73 234	75 938	-2 704
Autres créances	14 687	9 606	5 081
Total créances brutes	**88 232**	**86 418**	**1 814**

Les avances et acomptes versés sur commandes (0,3 millions €) sont en diminution de 0,5 millions € cette baisse est due à l'absence fin 2021 d'acomptes versés pour des travaux réalisés par la division diagnostic lors des nouvelles installations chez des clients importants.
La variation des créances clients et comptes rattachés est en diminution principalement due à l'augmentation des clients de la division Moléculaire pour 7,6 millions d'€ et compensée par la diminution clients B2B de la division Diabète de 5,1 millions d'€.

Les autres créances (14,7 millions € en valeur brute au 31 décembre 2021) enregistrent une hausse de 5.1 millions principalement due aux créances sur filiales pour 8,2 millions d'€ et de la TVA à récupérer sur le Payback pour 3,5 millions partiellement compensées par le versement des acomptes sur la contribution sur les dispositifs médicaux divisions ADC et ADD pour -1,2 millions d'€ et des acomptes d'impôt sur les sociétés pour -5,3 millions.

Dettes :

Dettes (milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Emprunt obligataire			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers	47 750	52 423	-4 673
Avances et acomptes sur commandes	559	472	87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 940	5 086	-146
Dettes fiscales et sociales	90 061	75 608	14 453
Autres dettes	8 954	6 143	2 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Total dettes	**152 264**	**139 732**	**12 532**

Les dettes vis-à-vis du groupe sont classées en Emprunts et dettes financières divers pour 47,7 millions €. Elles sont en diminution due à la baisse de l'emprunt -8,3 millions € et à une augmentation des dettes filiales de 4,6 millions €.
Les dettes fournisseurs et comptes rattachés (4,9 millions €) sont quasi stables.

Les dettes fiscales et sociales (90 millions €) sont en augmentation due principalement à la dette du Payback de +19,80 millions € compensée par une baisse de la taxe sur les dispositifs médicaux de -1 million € et du solde de l'impôt société dû de -4,8 millions €.

Les autres dettes (9 millions €) sont en augmentation de 2,8 millions dû essentiellement aux avoirs clients de la division ADD.

f) COMPTES DE REGULARISATION (en milliers €)

Régularisation actif (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Charges constatées d'avance	4 173	5 401	-1 228
Ecarts de conversion actifs	8	90	-82
Total régularisations actif	**4 181**	**5 491**	**-1 310**

Les charges constatées d'avance diminuent en raison de la baisse des acomptes versés.

Régularisation passif (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Produits constatés d'avance	1 195	1 190	5
Ecarts de conversion passifs	0	0	0
Total régularisations passif	**1 195**	**1 190**	**5**

Les produits constatés d'avance sont stables.

g) ENTREPRISES LIEES (en milliers €)

	Liées	Dont Participation (*)
Créances clients et comptes rattachés	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Prêts		
Emprunts et dettes	17 167	-

() Société avec laquelle la Société a un lien de participation*

La Société couvre ses besoins de trésorerie à court terme et place ses excédents auprès d'Abbott Luxemburg Sarl depuis le 1er mai 2021. Les intérêts payés à la Société d'Abbott Luxembourg SARL se monte à 3 724,14 euros.

h) DISPONIBILITES ET PLACEMENTS :

Disponibilités & placements (valeurs brutes en milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	282	351	-69
Total disponibilités	**282**	**351**	**-69**

Le total brut (0,282 millions €) est constitué des soldes débiteurs des différents comptes bancaires, des encours prélèvements et des chèques remis à l'encaissement. Les besoins et surplus de financement n'étant communiqués au Groupe que de façon hebdomadaire, l'existence de disponibilités provisoires n'est pas contradictoire avec une situation éventuelle d'emprunteur.

i) CHARGES A PAYER (en milliers €)

Le montant des charges à payer est lié à la gestion courante de la société.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés, factures non parvenues	1 416
Personnel, congés à payer	4 419
Personnel, primes à payer	2 976
Dettes sociales et fiscales	1 802
Clients, avoir à établir	3 625
TOTAL	14 238

j) PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir à la date de clôture sont de 7,3 millions € et correspondent à des factures à établir principalement pour la division diagnostics.

k) CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres (milliers €)	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Capital social ou individuel	100 685	100 685	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	5 419	5 113	306
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0
Réserves réglementées	0	0	0
Autres réserves	0	0	0
Report à nouveau	12 100	6 290	5 810
Résultat de l'exercice	8 586	6 116	2 470
Subventions d'investissement	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0
Total capitaux propres	**126 791**	**118 204**	**8 586**

Le tableau suivant indique les variations de capitaux propres durant l'exercice :

Capitaux propres en €	Bilan N-1	Affect résultat N-1	Dividendes versés	Acquisition de titres	Dotations / reprises N	Résultat N	Bilan N
Capital	100 685 231						100 685 231
Primes de fusion	0						0
Réserve légale	5 113 281	305 810					5 419 091
Réserves réglementées	0						0
Réserve spéciale	0						0
Report à nouveau	6 289 998	5 810 381					12 100 380
Résultat de l'exercice	6 116 191	-6 116 191				8 586 402	8 586 402
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
Total	**118 204 702**	**0**	**0**	**0**	**0**	**8 586 402**	**126 791 105**

l) COMPOSITION DU CAPITAL

Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale
178.837 unités	563 €	100.685.231 €

Le capital est entièrement libéré

m) SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

St Jude Medical Luxembourg SARL
26 Boulevard Royal L2449 LUXEMBOURG

n) ALLEGEMENT ET ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (en milliers €)

Allégements futurs du résultat taxable	Total en Milliers €	2022	2023	2024	2025 & après
Provision pour indemnités de départ en retraite	11 791	1 162	704	931	8 994
Indemnités pour congés payés et charges sociales et fiscales	2 040	2 040	0	0	0
Provision pour retraite supplémentaire	5 363	2 157	0	0	3 206
Provision pour restructuration	43	43	0	0	0
Provision pour dépréciations clients	541	541	0	0	0
Provision pour dépréciation stocks	70	70	0	0	0
Contribution de solidarité	755	755	0	0	0
TOTAL	**20 603**	6 768	704	931	12 200
Soit un allégement d'impôt de	**5 321**	**1 748**	**182**	**240**	**3 151**
Taux	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%	25,83%

o) ENGAGEMENTS FINANCIERS (donnés et reçus)

P-1) Engagements enregistrés en comptabilité :

P-1a : Les plans de restructuration incluent des mesures ayant pour but de limiter l'impact social et notamment, le reclassement prioritaire des effectifs concernés dans les postes disponibles, un dispositif de départs en retraite anticipée, des mesures d'accompagnement pour favoriser la mobilité interne ainsi que des mesures d'aide au reclassement externe pour les salariés contraints de quitter la société. Elles ont généré des paiements à hauteur de 0,063 million € durant l'exercice 2021. L'intégralité des dépenses restantes (estimées à 0,043 millions €) fait l'objet d'une provision pour risques et charges à fin 2021. Les reprises de provisions (bien que non-récurrentes) ont été enregistrées en résultat d'exploitation.

P-1b : Le montant des indemnités de départ à la retraite représentant les droits du personnel acquis au 31 décembre 2021, est basé sur la convention collective de l'industrie pharmaceutique. L'engagement total figure au passif du bilan et se monte à 11,8 millions par rapport à 10,9 millions en 2020. L'évaluation de cet engagement a été faite en utilisant la méthode actuarielle telle qu'elle est préconisée dans le cadre de la recommandation 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux engagements de retraite et avantages similaires (cf. § 4i). Les écarts actuariels au-delà des 10% de l'engagement total constatés à la clôture de l'exercice (1,1 million €) ont été amortis sur la période restante. La croissance de l'engagement provient de la dotation supplémentaire de 2021 (1,244 millions €) moins la déduction des paiements (-0,4 million €).

P-1c : L'engagement de retraite supplémentaire constitue un avantage assimilé aux régimes de prestations définies utilisant la méthode d'évaluation actuarielle et enregistrée au passif du bilan pour la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture majorée ou minorée des écarts actuariels non comptabilisés et diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés. A la clôture de l'exercice 2020, cet engagement figure au passif du bilan pour un montant de 5,36 millions €.

P-1d : Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté ; cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes, est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. La provision cumulée s'élève à 1,91 millions € en fin d'exercice.

P-2) Engagements non-enregistrés en comptabilité :

Le dispositif du droit individuel à formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation au 1er janvier 2015.

La société a des cautionnements bancaires auprès de la Société Générale pour un montant de 0,6 million d'€ ainsi qu'un encours de 0,4 million d'€.

En dehors des points particuliers mentionnés ci-dessus, la Société n'a pas donné ni reçu d'autre engagement de quelque nature que ce soit.

g) EFFECTIF MOYEN :

Il est de 396 salariés pour l'année 2021 :

BILAN SOCIAL - EFFECTIF MOYEN

Effectif par catégorie	2018	2019	2020	2021
Groupes 1 à 3	15	13	10	5
Groupes 4 et 5	60	45	44	39
Délégués Médicaux	0	0	0	0
Groupes 6 à 11	367	345	349	352
TOTAL	**442**	**403**	**403**	**396**

L'effectif moyen au 31/12/2021 de salariés mis à disposition s'élève à 23 (prestations de service).

6°) Notes relatives à certains postes du compte de résultat :

a) Rémunération des dirigeants

Compte tenu du fait que ce montant concerne un nombre très limité d'intéressés, il ne peut être communiqué pour des raisons de confidentialité.

b) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (en milliers €)

Répartition géographique

France	460 759
Export	27 910
TOTAL	488 669

c) PRESTATIONS DE SERVICES FACTUREES PAR DES SOCIETES DU GROUPE ABBOTT

Néant

d) RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier affiche un gain de 0,04 million €, et s'élève à un montant de 38.566€, résultant essentiellement de la reprise de la provision pour écart de change partiellement compensée par les escomptes clients.

e) RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant négatif de (757140) € soit une perte de 0,75 million € provenant principalement de passage en perte de créances clients.

f) IMPOT SUR LES BENEFICES

Le résultat fiscal 2021 fait apparaître un bénéfice fiscal de 19 225 049 €.

- Il est comptabilisé 5 594 782 € au titre de l'impôt sur les sociétés.

VENTILATION DU RESULTAT ET DE L'IMPOT en milliers €	COURANT	EXCEPTIONNEL	TOTAL
RESULTAT COMPTABLE AVANT IS ET PARTICIPATION	**15 867**	**(757)**	**15 110**
REINTEGRATIONS FISCALES (2058-A)	9 805	0	9 805
DEDUCTIONS FISCALES (2058-A)	4 761	0	4 761
PARTICIPATION DES SALAIRIES à déduire	928	0	928
RESULTAT FISCAL	**19 982**	**(757)**	**19 225**
IMPOT SOCIETE THEORIQUE AVANT IMPUTATION CREDITS ET DEDUCTIONS	5 833	(208)	5 625
Compensation (Mécénat)	(30)	0	(30)
Impôt Dû	**5 803**	**(208)**	**5 595**

g) INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

L'application des normes du Comité Nationale de la Comptabilité relatives aux actifs a eu pour effet de constater au cours de l'exercice qu'il n'y a plus d'amortissements dérogatoires.

h) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Raison sociale (données en milliers de devise)	Devise	Capital Social	Autres capitaux propres hors capital social	% du capital détenu au 31 décembre 2021	Valeur comptable des titres détenus au 31 décembre 2021		Bénéfice net (+) ou perte de l'exercice (-)	Date de clôture du dernier exercice
					Brut	Dépréciation		
Abbott Médical France SAS	EUR	660	89 281	100%	134 841	0	7 685	31/12/2021
Abbott Rapid Diagnostic France SAS	EUR	5 633	7 592	100%	23 346	0	2 606	31/12/2021